

DECISION DU PRESIDENT.CA 060-2021

Vu le d cret 71-871 du 25 octobre 1971 portant cr ation de l'Universit  d'Angers ;
Vu les articles L123-1   L123-9 du code de l' ducation ;
Vu le livre VII du code de l' ducation et notamment son article L719-7 ;
Vu les statuts et r glements de l'Universit  d'Angers, tels que modifi s le 17 juin 2021 ;
Vu la d lib ration CA003-2020 du 17 f vrier 2020 relative   l' lection du Pr sident de l'Universit  d'Angers ;
Vu la d lib ration CA015-2020 du 12 mars 2020 portant d l gation de comp tences du Conseil d'administration au Pr sident ;
Vu l'arr t  n  2021-067 du 25 mai 2021 portant d l gation de signature en faveur de M. Olivier HUISMAN.

Objet de la d cision Demande de tarifs de la Facult  de droit,  conomie, gestion, GRANEM

Conform ment   sa d l gation, le pr sident de l'Universit  d'Angers d cide :

- d'approuver les tarifs du colloque « Le Banquier au 21 me si cle 2021 » qui se d roulera le 25 novembre 2021.

Le pr sident rend compte, dans les meilleurs d lais, au conseil d'administration des d cisions prises en vertu de sa d l gation.

Par d l gation et pour signature,
Le Directeur G n ral des Services
Olivier HUISMAN

Sign  le 2 juillet 2021

La pr sente d cision est ex cutoire imm diatement ou apr s transmission au Rectorat si elle rev t un caract re r glementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif pr alable aupr s du Pr sident de l'Universit  dans un d lai de deux mois   compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une d cision   caract re r glementaire. Conform ment aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite cons cutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite d cision pourra faire l'objet d'un recours aupr s du tribunal administratif de Nantes dans le d lai de deux mois. Pass  ce d lai, elle sera reconnue d finitive. La juridiction administrative peut  tre saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 all e de l' le-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais  galement par l'application « T l recours Citoyen » accessible   partir du site Internet www.telerecours.fr

Mise en ligne le : 2 juillet 2021



Date du conseil de gestion	Nom de la composante, du service commun ou de la direction			
	Nom de la structure		GRANEM	
Désignation	Nom OTP	Tarif HT Unitaire	Centre financier	Observations
Inscription professionnel - Présentiel	COL21BAN	66,67 €	911ea31	Tarif communiqué dans le dossier de demandes de subventions validé lors de la Commission de la Recherche du 09/12/20 - CR 20201209 PV AL.pdf
Inscription Étudiants et Universitaires - Présentiel ou distanciel		0,00 €		Tarif communiqué dans le dossier de demandes de subventions validé lors de la Commission de la Recherche du 09/12/20 - CR 20201209 PV AL.pdf
Inscription professionnel - Distanciel	COL21BAN	33,33 €	911ea31	nouveau tarif proposé